

31 janvier 2017



## RÉUNION DU HAUT CONSEIL À L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : S'EMPARER D'UN ENJEU DE CIVILISATION

Ce lundi 30 janvier s'est tenue une réunion du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle en présence de Bernard Caseneuve, Premier ministre, Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, et Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication. Fortement engagée sur ce champ fondamental de l'action publique, la FNCC se félicite que l'éducation artistique et culturelle soit placée au rang des préoccupations essentielles de l'État et abordée au niveau interministériel.

Dans un moment où notre société est profondément déstabilisée par la violence et les replis communautaires, l'EAC constitue sans aucun doute l'un des outils les plus efficaces pour œuvrer à la cohésion sociale, à la reconnaissance de la dignité de chacune et de chacun, contre la relégation, contre l'exclusion, pour la tolérance, dans le partage de l'intelligence sensible.

Mais c'est aussi un moment où les collectivités territoriales connaissent de fortes et persistantes difficultés budgétaires. La volonté plus que légitime – nécessaire – de promouvoir le plus démocratiquement possible la généralisation de l'EAC et la mise en place effective des "parcours d'EAC" de la maternelle au lycée, risquent de se heurter à la réalité : notre tissu d'équipements et d'initiatives artistiques et culturelles – et donc les acteurs mêmes de l'EAC – est gravement fragilisé.

Certes bien des actions remarquables sont menées. Il faut les multiplier. Le pourra-t-on ? L'État s'y engage, mais les pouvoirs locaux sont contraints de faire des choix. Ces choix peuvent être contraires à la qualité de l'EAC. Or c'est le meilleur qu'il faut démocratiser afin de lui donner sa véritable portée : permettre aux enfants et aux jeunes, à toutes et à tous d'expérimenter la liberté au travers des arts et de la culture et de poser ainsi les fondations d'une société plus ouverte, plus respectueuse des capacités expressives de chacune et de chacun. Permettre aussi de diffuser, dès le plus jeune âge, les valeurs cardinales des arts et de la culture : le partage, la solidarité dans la circulation de l'intelligence sensible, l'écoute mutuelle et la reconnaissance de la valeur des personnes. Ce sont là à la fois des valeurs et des savoir-faire qui seuls nous permettrons de combattre les discriminations et les stéréotypes.

Il faut saluer l'engagement de l'État. Et rappeler que, sur ce plan comme dans tous ceux qui concernent les politiques culturelles, la loi Liberté de création, architecture et patrimoine (LCAP) attribue la même responsabilité, la même feuille de route tant aux collectivités qu'à l'État.

Nous, acteurs des politiques culturelles territoriales, devons mettre à profit la réforme territoriale et notamment les commissions culture des Conférences de l'action publique territoriale (CTAP). L'EAC doit être ici une priorité. Et également poursuivre sur ce champ le travail du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) aux côtés de celui du Haut conseil l'éducation artistique et culturelle.

Il faut encore qu'avec l'État et singulièrement les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, nous fassions de l'EAC en enjeu de civilisation partagé avec toutes et tous : les artistes, les professionnels, les acteurs associatifs, les parents... Et avec les enfants, les adolescents et les jeunes adultes qu'il importe non seulement de sensibiliser mais d'écouter et de respecter. La société a besoin d'apprendre d'eux, car la culture vient de chacun-e, quelle que soit son origine, quel que soit son âge.

La FNCC s'est donnée pour mission de réinsuffler l'esprit militant à nos politiques pour qu'elles favorisent l'expression des personnes, tout au long de leur vie. Cette ambition trouvera sa dimension la plus forte dans le développement de l'éducation artistique et culturelle.